

CHARTRE DU CONDUCTEUR

Le risque routier est la première cause de mortalité au travail.
Mon entreprise bénéficie d'un plan de prévention du risque routier.

01

Administratif

- Je dispose du permis de conduire valide pour la catégorie du véhicule que je conduis et m'engage à le présenter sur demande de ma hiérarchie. J'informe mon supérieur en cas de suspension ou d'annulation de celui-ci.
- Je déclare tous les événements/incidents/sinistres/accidents: bris de glace, rayures, rétroviseur cassé, vols, accrochage, incendie... dans les 48h en suivant la procédure définie.

02

Conduite

- Je stationne toujours mon véhicule «prêt à partir» pour réduire le risque d'accrochage en manœuvre.
- Je respecte les distances de sécurité en appliquant la règle des 2 secondes. Le manque de distance est à l'origine de nombreux accidents.
- J'anticipe les erreurs potentielles et les trajectoires possibles des autres usagers. En cas d'incertitude, je me prépare à freiner.
- Dès les premiers signes de fatigue, je prends le temps nécessaire pour faire une pause.
- Je ne téléphone pas, ne compose pas ni ne lis de courriels ou de SMS en conduisant.
- Je respecte les limitations de vitesse et adapte en permanence mon allure à l'environnement. J'attache ma ceinture de sécurité et veille à ce que mes passagers en fassent de même.
- Je ne conduis pas avec un taux d'alcool supérieur au taux autorisé. Je ne prends pas de stupéfiants. Si je prends des médicaments, je respecte la symbolique présente sur la boîte.

03

Organisation des déplacements

- J'organise mon travail de façon à éviter ou à limiter les déplacements inutiles lorsque cela est possible. J'évalue les risques liés aux déplacements qui ne peuvent être évités. J'identifie et je prends les itinéraires les plus sûrs.
- Je planifie mes trajets me donnant le temps nécessaire pour les réaliser. En cas de retard, je m'arrête pour prévenir mon contact, le temps ne se rattrape pas sur la route.

04

Véhicule

- Je connais le type et le gabarit de mon véhicule: hauteur, poids, largeur et respecte la signalisation routière afférente.
- Je vérifie régulièrement la pression et l'état des pneumatiques et plus généralement le bon état général du véhicule qui m'est confié. Je signale toutes les anomalies.

Je m'engage à visionner toutes les vidéos de sensibilisation qui me sont transmises.

Mon véhicule est un outil de travail et reflète l'image de l'entreprise, je m'engage à ce qu'il soit en bon état de carrosserie et de propreté.

Date et signature du conducteur :